

Déclarer les principales taxes de l'entreprise (CVAE, CFE, TVS, C3S...)

Maîtrisez l'ensemble des taxes grâce à une formation complète, pratique et 100 % en ligne.

Durée 1 jour

Public Collaborateurs des services comptables, fiscaux et financiers, collaborateurs d'experts-comptables.

Prérequis Aucun

Tarif ~~980 € HT~~ 700 € HT (€/participant/session)

Ce que vous apprendrez

- Maîtriser les règles d'imposition à la CFE et à la CVAE
- Déterminer sans erreur le montant de la valeur ajoutée fiscale et de la CVAE
- Calculer la CVAE et vérifier le plafonnement de la CET

Contenu de la formation

CVAE : base de calcul

- Les 2 composantes de la CET : la CFE et la CVAE
- Le calcul du chiffre d'affaires permettant de déterminer le taux de CVAE
- La détermination de la valeur ajoutée imposable à la CVAE
- L'impact de la réforme du PCG 2025 sur le calcul de la valeur ajoutée
- La réforme de la CVAE : nouveaux taux applicables de 2025 à 2027

CVAE : déclarations et paiement

- L'importance de l'imprimé 1330 relatif à la valeur ajoutée et aux effectifs
- Remplir l'imprimé 2059-E de détermination de la valeur ajoutée
- Les acomptes et le solde de la CVAE (imprimés 1329)
- Le plafonnement de la CET
- Cas pratique : calculer la valeur ajoutée et la CVAE à partir d'un outil Excel automatisé

Le contrôle et la déclaration des différents impôts fonciers

- CFE : base de calcul, déclaration de modification 1447-M
- Le contrôle de la base imposable et la déclaration DECLOYER
- La taxe foncière et la taxe sur les bureaux en Île-de-France et en Provence
- La TASCOT (taxe sur les surfaces commerciales)
- Quiz d'évaluation des acquis

Les taxes sur les véhicules de tourisme (ex-TVS)

- La taxe sur les émissions de CO₂ et la taxe sur les polluants atmosphériques
- Les véhicules visés et les véhicules exonérés
- La détermination des taxes selon les différents barèmes
- Calcul des taxes à partir d'un outil Excel remis aux participants

La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)

- La détermination du chiffre d'affaires imposable à la C3S
- Le calcul et la déclaration de la taxe

Focus : taxes assises sur les salaires

- Taxe d'apprentissage
- Contribution formation
- Effort à la construction

Les plus de cette formation

- Des temps dédiés pour répondre aux questions des apprenants
- Une formation dynamique alternant l'exposé des règles avec des références juridiques, cas pratiques et quiz
- L'accès au dossier de synthèse « CFE et CVAE » et à un outil Excel complet sur la détermination de la valeur ajoutée fiscale et de la CVAE
- La remise de l'outil Excel « Déclarer les taxes sur les véhicules de tourisme en 2025 » et de l'outil « Évaluer les taxes sur les véhicules pour 2026 et 2027 »

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou avez besoin d'un aménagement ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : contact+handicap@legifiscal.fr.

Pour toute autre question : <https://www.legifiscal.fr/contact/?sujet=formation>

Programme édité le 22 octobre 2026. Informations et inscription : <https://www.legifiscal.fr/formations-comptables-fiscales/declarer-principales-taxes-entreprise.html>